



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet de travailler au sein d'une exploitation et de **gérer l'élevage** d'animaux (alimentation, croissance, surveillance sanitaire) et de l'exploitation (technique, financier, environnemental) ou **d'accompagner les éleveurs**.
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

☑ Insertion professionnelle

- ✓ Eleveur (veuse)
- ✓ Conseiller(ère) en élevage
- ✓ Agent de développement
- ✓ Contrôleur(euse) de performances
- ✓ Inséminateur
- ✓ Technico-commercial

☑ Etablissements proposant cette formation

/ Journées Portes Ouvertes

Lycée Les Sardières- Bourg en Bresse (01)-04.74.45.50.80

Lycée de Cibeins- Misérieux (01)- 04.74.08..88.22

Lycée du Bourbonnais (03)- Moulins- 04.70.46.92.80

Lycée de la Côte St André (38)- 04.74.20.40.77

Lycée Brioude- Bonnefont (43)- 04.71.74.57.57

Lycée de Contamine-sur-Arve (74)- 04.50.03.62.01

■ Formation scolaire

● Apprentissage

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).



✓ **Fonctionnement par modules (M.)**

Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

*environ 10h00 /
semaine*

Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Productions animales et société (M. 51)
- Fonctionnement de l'exploitation d'élevage (M.52)
- Biologie, chimie et statistiques liées aux productions animales (M.53)
- Technologie générale et comparée des productions animales (M.54)
- Appréciation, manipulations et interventions sur les animaux et les surfaces fourragères (M.55)
- Conduites d'élevages (M.56)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

*environ 20h00 /
semaine*

✓ **Stages (M.61)**

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Conduite d'élevage et /ou conseil en conduite d'élevage, gestion de l'animal et de ses productions
- Analyse et conseil en conduite de systèmes de productions animales
- Management et « ordonnancement » des moyens de production
- Conduite d'entreprise ou de systèmes d'exploitation d'élevage sur des territoires et au sein de filières socioprofessionnelles

✓ **Des matières au sein des modules**

- Français, Documentation & Langue vivante
- Histoire-Géographie
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Biologie-Ecologie
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Sciences et techniques des équipements
- Agronomie
- Zootechnie

✓ **L'horaire hebdomadaire**

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

✓ **Les épreuves**

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.